

Collaborateurs

Santé & sécurité au travail

Migros poursuit une gestion systématique de la santé en entreprise (GSE) et a obtenu le label Friendly Work Space. Ce label confirme l'engagement du groupe Migros pour un environnement professionnel sain et des collaborateurs en bonne santé.

Migros assume sa responsabilité légale en matière de protection des employés en misant sur la solution commune à l'ensemble des entreprises du groupe (SEG) "Sécurité au travail et protection de la santé". Cette solution garantit la **mise en œuvre systématique de la protection des collaborateurs**. Elle est soumise à un contrôle continu effectué par des spécialistes confirmés ainsi qu'à un développement et à une optimisation en continu. Outre l'environnement professionnel et les conditions de travail, elle tient également compte du comportement de santé individuel.

La **réintégration des collaborateurs malades et accidentés** fait aussi partie des préoccupations de la GSE. En outre, lors de leur réinsertion, un soutien est également offert aux personnes bénéficiant d'une rente AI. En 2017, Migros employait environ 760 bénéficiaires d'une rente AI, ce qui correspond à 0.9% de l'effectif total de Migros en Suisse.

Parmi le groupe Migros, 17 entreprises ont déjà obtenu le **label de qualité Friendly Work Space**, à savoir les dix coopératives régionales et sept autres entreprises du groupe Migros. En 2017, six coopératives régionales et la Caisse de pensions Migros ont réussi à confirmer leur GSE exemplaire dans le cadre d'une réévaluation.

Près de **trois quarts de l'ensemble des collaborateurs du groupe Migros** travaillent ainsi dans une entreprise certifiée par le label.

Indicateurs principaux Santé & sécurité au travail

	2017
Total des heures de travail payées (en h)	124'854'227
Heures de travail effectives	80.7%
Vacances payées et absences	19.3%
Taux de santé	94.8%
Taux d'absentéisme	
Accident professionnel et maladie	0.28%
Accident non professionnel	0.47%
Maladie	3.88%